Virgile GIRARD

Etat-civil

Né(e) le/en 13-10-1897 à Clémencey (21)

Profession en 1940 : Ouvrier aux ateliers wagons de la Cie du PLM à Dijon-Perrigny
Domicile en 1940 : Dijon (21)

Résistance

Lieux d'action : Côte-d'Or
Organisation de Résistance : Front national de lutte pour l'indépendance de la France (FN) -FTPF

Arrestation et détention

Date d'arrestation : 12 octobre 1941
Date de jugement : 18 décembre 1941
Lieu de détention : Clairvaux, Dijon

Fusillé ou exécuté

Date d'exécution : 20/12/1941
Lieu d'exécution : Dijon (21) – Stand de tir Montmuzard

Commentaires

Fils de Jean-Baptiste Girard, bûcheron, et de Marie Mélanie Droubot, 2e d'une fratrie de cinq enfants, Virgile Girard fut domestique de culture avant son incorporation de septembre 1916 à septembre 1919. Il fut embauché comme aide ouvrier aux ateliers wagons de la Cie du PLM à Dijon-Perrigny en 1921. Il se maria le 9 juillet 1921 à Dijon avec Anna Protin, ouvrière fileuse, avec laquelle il eut trois enfants, Béatrice, Robert et Maurice. Domicilié au 50 rue de Tivoli à Dijon lors de son arrestation. . Il rédigea plusieurs articles dans l'organe du syndicat, Le Métallo dijonnais. Le syndicat des métaux fut dissout par le préfet dès la déclaration de guerre et Virgile Girard fit l'objet d'une surveillance active de la police avec la plupart de ses amis et camarades métallos engagés au Parti communiste avant son interdiction (voir Gabriel Lejard, Jean Thibeau). Dès l'occupation allemande, il investit la Résistance. Il fut membre du Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France (FN), mouvement de résistance fondé et dirigé par le Parti communiste français (PCF), et d'un groupe constituant les prémices des Francs-tireurs et partisans français (FTPF) depuis octobre 1941, peut-être de l'Organisation spéciale (OS). Il fut en contact avec un groupe de résistants du dépôt SNCF des machines de Dijon- Perrigny. Virgile Girard fut arrêté en tant que communiste le 12 octobre 1941 par la police française, interné à la prison centrale de Clairvaux puis transféré à la prison de Dijon. Il fut condamné à mort le 18 décembre 1941 pour « vol et détention illégale d'armes et de tracts communistes » par le tribunal militaire de la Feldkommandantur 669 de Dijon . Son nom est gravé sur le Mur des fusillés à Dijon et sur une plaque dans la cour de l'usine T.H.L où il travailla avant la guerre. Mort pour la France.

Sources et bibliographie utilisées

Jean-Pierre Petit - Service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 257597